

Photos : © Pain pour le prochain



PAIN POUR LE PROCHAIN

Offrande du Jeûne fédéral, 19 septembre 2021
Avec votre soutien, des familles paysannes
recupèrent leurs terres



EERV - Terre Nouvelle
 Chemin des Cèdres 7
 1004 Lausanne



PAIN POUR LE PROCHAIN

Pain pour le prochain
 Avenue du Grammont 9
 1007 Lausanne
 www.ppp.ch



Jeûne fédéral

Ce dimanche particulier est l'occasion d'être solidaire avec des personnes qui luttent pour le respect de leurs droits et l'amélioration de leurs conditions d'existence.

Comment subvenir à nos besoins lorsqu'on nous retire nos terres et qu'on est sans voix ? L'accaparement des terres est un fléau très répandu en Afrique de l'Ouest qui empêche d'innombrables familles paysannes de se nourrir quotidiennement et de faire valoir leurs droits.

Pain pour le prochain et votre Église vous invitent à soutenir le programme « Lutte contre l'accaparement des terres » dont fait partie le projet du syndicat Synergie Paysanne au Bénin qui s'engage pour le droit à l'alimentation, l'accès à la terre, la promotion de l'agroécologie, le droit de participer aux décisions politiques et le respect de la loi foncière, avec un soutien particulier aux femmes et aux jeunes.

Sans titre foncier, les familles paysannes sont sans défense face aux investisseurs et perdent l'accès à leurs propres terres et à leur principal moyen de subsistance.

Votre don permet à des familles paysannes d'obtenir un-e avocat-e pour se défendre. Elles sont ainsi en mesure de faire valoir leurs droits afin de récupérer leurs terres et de s'assurer un avenir meilleur.

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta
 Einzahlung für / Versement pour / Versamento per
 PAIN POUR LE PROCHAIN



⊕ Einzahlung Giro ⊕
 Don en faveur du programme 000.8004 « Lutte contre l'accaparement des terres »
 Don privé à inscrire dans la paroisse de _____

⊕ Versement Virement ⊕

⊕ Versamento Girata ⊕

Pain pour le prochain
 1007 Lausanne
 CH11 0900 0000 1002 6487 1
 Konto/Compte/Conto 10-26487-1
 CHF
 Einbezahlt von / Versé par / Versato da

•

Einzahlung für / Versement pour / Versamento per
 Pain pour le prochain
 1007 Lausanne
 CH11 0900 0000 1002 6487 1
 Konto/Compte/Conto 10-26487-1
 CHF

•

Einbezahlt von / Versé par / Versato da

202

Die Annahmestelle
 L'office de dépôt
 L'ufficio d'acettazione

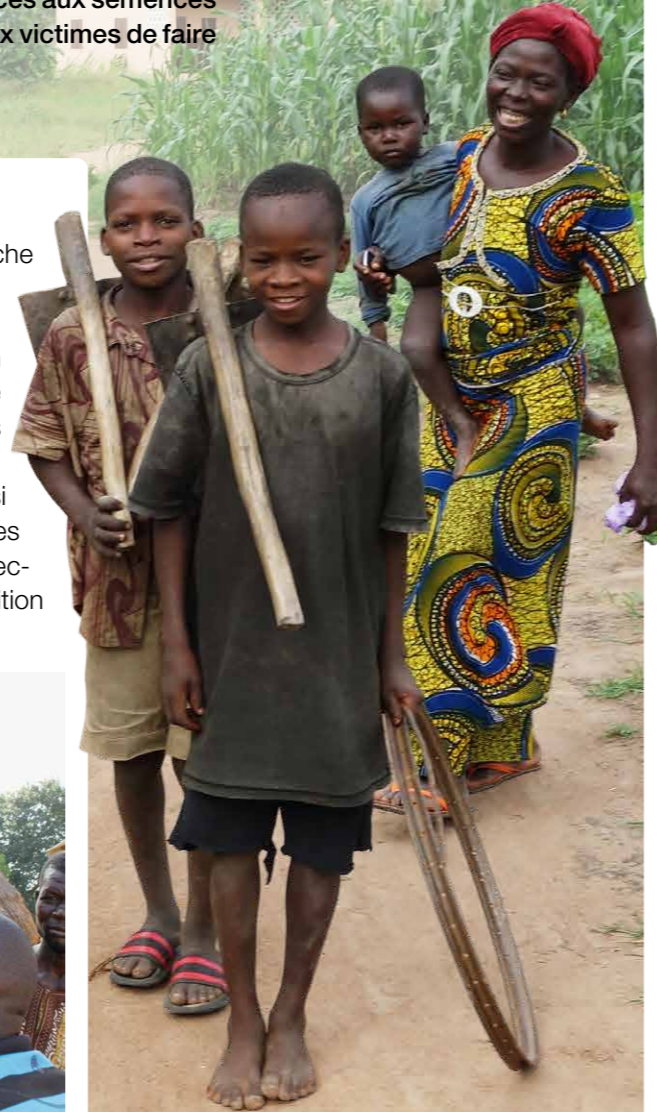
100264871 >
 100264871 >
 100264871 >

L'accès à la terre comme **garantie de survie**

Pour les familles paysannes au Bénin, l'accès à la terre est une condition indispensable à leur survie. Mais lorsque des investisseurs flairent le profit et décident de s'approprier leurs terres, peu de familles paysannes sont en mesure de se défendre. Le syndicat paysan Synergie Paysanne est là pour les informer et les accompagner juridiquement, promouvoir l'agroécologie et l'accès aux semences et faire avancer le respect de la loi foncière, permettant ainsi aux victimes de faire valoir leurs droits et de récupérer leurs terres.

L'union fait la force

L'accaparement des terres au Bénin n'est pas un cas isolé et touche en réalité de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi, avec Synergie Paysanne, *Pain pour le prochain* favorise les échanges entre pays afin que les paysan-ne-s de toute la région s'unissent et s'engagent ensemble pour garantir l'accès à la terre et la possibilité de se nourrir dans la dignité. Les gouvernements ne peuvent pas ignorer les doléances d'une alliance aussi forte. En Suisse, *Pain pour le prochain* sensibilise la population, vérifie si les entreprises suisses actives en Afrique de l'Ouest sont impliquées dans des affaires d'accaparement des terres, les exhorte à respecter les droits humains et demande aux autorités de prendre position contre cette pratique.



Obtenir des titres fonciers pour **lutter contre l'accaparement des terres**

Au Bénin, la petite paysannerie constitue la tranche majoritaire et la plus vulnérable de la population. L'accaparement des terres est pour elle monnaie courante. Les femmes et les jeunes sont particulièrement touchés car peu d'entre eux disposent de titres fonciers officiels pour leurs terres.

Dans le village béninois de Gbawété, les habitant-e-s cultivaient leurs champs et élevaient leur bétail sur 200 hectares. Mais tout a basculé il y a 15 ans lorsque Séfou Fagbouhn, un puissant homme politique, a convoité ces terres fertiles. En moins de temps qu'il ne le faut pour le dire, les familles paysannes ont été chassées de leurs terres, armes aux poings. Sans terre et sans voix, les victimes se sont retrouvées seules et menacées par la faim et la malnutrition. Séfou Fagbouhn a installé ses monocultures pour produire de l'huile de palme, tandis que les familles de Gbawété se sont rabattues sur des bordures de routes pour cultiver de quoi survivre.

Grâce au travail du syndicat Synergie Paysanne, un mandat d'arrêt a été lancé à l'encontre de Séfou Fagbouhn, aujourd'hui assigné à résidence. Le tribunal a confirmé que les terres avaient été acquises illégalement. Les familles paysannes ont pu retourner sur leurs terres et y implanter leurs cultures vivrières. C'est une victoire, mais Synergie Paysanne reste au côté des familles paysannes dans leur bataille juridique pour la reconnaissance officielle de leurs titres fonciers.

Le syndicat documente de tels cas d'accaparement des terres, met à disposition des avocat-e-s, mobilise la population et les médias et agit en tant que porte-voix des familles paysannes auprès du gouvernement, poussant ainsi les autorités à remplir leurs obligations vis-à-vis de la population.